



Conscience sociale Le peintre Chalette, en 1676, ose critiquer la politique royale : dans Rennes en flammes, un an après la révolte antifiscale, le représentant de Louis XIV, sous la forme d'un diable, conduit un char tiré par deux tigres que guide un homme (le roi ?) assis sur un trône. On lit sur le cartouche : « Les riches et les pauvres sont injustement a [c] cablés. » Musée des Beaux-Arts de Rennes.

Bonnets rouges d'hier et d'aujourd'hui

En 1675, les provinces bretonnes se soulèvent contre les « nouveautés » fiscales d'un Louis XIV en banqueroute et l'essoufflement des industries locales après un âge d'or économique. Une situation qui en rappelle une autre, vécue très récemment dans cette région, que le spectre d'un déclassement inquiète...

PAR GAUTHIER AUBERT

Le 26 octobre 2013, des manifestants s'en prennent à un portail de l'écotaxe sur la route qui relie Brest à Quimper. Surprise : ils portent un bonnet rouge, une allusion évidente à la révolte survenue dans la même région sous Louis XIV... Comment expliquer que la Bretagne soit sans doute la seule région française capable d'habiller un combat contemporain avec des vêtements du passé ? En 2013, beaucoup, en



ROIGNANT ANDIA.FR

Esprit de corps En 2013, l'agro-industrie, sur laquelle la région avait largement bâti son modèle économique, connaît des ratés, entraînant la mobilisation contre une écotaxe jugée alors malvenue. Et pour fédérer dans ce match retour de 1675, les Bretons font le choix d'un couvre-chef chargé de symboles ! Manifestation du 2 novembre 2013 à Quimper, qui marque le pic du mouvement.

Bretagne, ont eu l'impression que l'Histoire bégayait et que l'on revenait à 1675. Les historiens avaient, en effet, établi qu'en ce temps-là, une pluie d'impôts avait frappé cette province qui, après avoir connu deux siècles d'un relatif « âge d'or » économique, commençait à donner des signes d'essoufflement. Ces impôts, de plus, leur semblaient contrevenir aux privilèges de la Bretagne. Il en avait résulté une révolte menée par des paysans de Basse-Bretagne, coiffés, disait-on, d'un bonnet rouge.

En 2013, la Bretagne semblait, pour certains décideurs, revivre la même histoire et être arrivée, à nouveau, au bout du cycle économique qui avait permis, à partir des années 1950, à cette région longtemps pauvre de rattraper son retard – en particulier grâce à la modernisation de son agriculture et à l'essor conjoint d'industries agroali-

mentaires. Mais, en 2013, on découvrait soudain que des entreprises emblématiques de ce secteur connaissaient des difficultés, nourrissant des inquiétudes quant à l'avenir du modèle économique breton. Et, comme en 1675, notait-on, au moment où la conjoncture économique semblait se retourner, l'État instaurait des impôts nouveaux – en l'occurrence cette écotaxe portant sur le transport routier, et donc pesant sur le secteur agro-industriel. Et, cette fois encore, l'État semblait, avec ce prélèvement, revenir sur un « privilège » breton, en l'occurrence le principe de gratuité des autoroutes, obtenu dans les années 1960. Certains observateurs ont beau avoir fait remarquer que la posture antifiscaliste a pu servir à masquer les erreurs de certains dirigeants d'entreprises, ces analyses un peu froides pesèrent peu face à la grande

peur collective de perdre son emploi, ce qui explique le succès du mouvement. Celui-ci connaît son apogée le 2 novembre avec la grande manifestation organisée à Quimper. Ce sont alors entre 15 000 et 30 000 personnes qui se rassemblent, coiffées du fameux bonnet. L'effet est garanti et le mouvement est lancé. Il sera victorieux et perdurera quelque temps avant de décliner.

Des provinciaux qui ne veulent pas passer pour des timbrés

Comprendre cette résurgence implique de revenir au règne de Louis XIV et à Bordeaux où, en mars 1675, une violente révolte éclate contre les nouveautés fiscales destinées à financer la guerre de Hollande (1672-1679). Les deux taxes les plus visées sont le papier timbré (ancêtre du timbre fiscal), qui donnera son nom à la révolte, et le monopole...

“Les rebelles s’en prennent aux excès fiscaux, à la rapacité des rentiers de la terre et se mettent à nourrir le rêve d’une société harmonieuse dont le roi serait le garant...”

... sur la vente du tabac. La contestation s’étend de là dans toute une partie de la France. Partout, le pouvoir parvient à éteindre l’incendie naissant, non sans utiliser la violence. Le seul endroit où il n’y parvient pas, c’est la Bretagne.

À Rennes, en avril, le magnifique parlement de Bretagne est pris d’assaut. Les autorités ont beau avoir tué une douzaine de personnes, elles sont dépassées. L’émeute reprend en juin, quand Louis XIV envoie une centaine de soldats : assez pour exciter la colère populaire, mais pas assez pour la contenir. Nantes connaît aussi des troubles et la pendaison d’un émeutier. Guingamp est, un moment, agitée et les représentants du pouvoir royal décident d’y faire un exemple : une femme est pendue pour signifier aux Bas-Bretons qui ont commencé à protester que le roi ne renoncera pas aux impôts nouveaux et

que ceux qui s’y opposeraient risquent gros. C’est ce double message de dureté qui, en juin, provoque l’embrasement d’une large partie de la Basse-Bretagne et ce qu’on appelle la révolte des Bonnets rouges, allusion au couvre-chef, courant chez les paysans de cette partie de la province.

Le Roi-Soleil porte la foudre

Au-delà du seul motif fiscal, l’indignation se nourrit des difficultés liées à l’essoufflement de l’industrie toilière. Joue aussi la crainte d’une mauvaise récolte en raison des pluies continuelles. En outre, les populations sont armées et sous tension à cause de la peur d’un débarquement hollandais, qu’elles sont censées empêcher. Et, dans cette Bretagne sous-militarisée, l’armée n’est pas là pour enrayer l’expression des colères. Les premières cibles sont les agents

du fisc, chassés parfois vertement. Constatant le peu d’entrain des nobles et du clergé à les rejoindre, les paysans s’en prennent aussi violemment aux notables locaux, perçus comme des traîtres. Dans l’élan, ils en viennent à contester ce qu’ils perçoivent comme des excès du prélèvement seigneurial et attaquent des manoirs et des châteaux. Les « codes paysans », rédigés début juillet près de Pont-l’Abbé, expriment leur refus des nouveautés fiscales et des exigences des rentiers du sol mais, aussi, le rêve d’une société harmonieuse dont le roi est le garant. Celui-ci voit pourtant les révoltés comme des gens qui contestent l’ordre royal et pourraient se joindre aux Hollandais.

Louis XIV décide donc l’envoi de 5 000 hommes aguerris, placés sous le commandement du gouverneur de Bretagne, le duc de Chaulnes. Faute de documentation, on manque de renseignements sur l’ampleur de la répression, qui n’a peut-être pas été aussi violente que ce qui a été longtemps avancé. Du moins ne semble-t-elle pas plus brutale que les répressions des nombreuses autres révoltes que connaît la France du XVII^e siècle. Mais celle-ci présente quelques éléments spectaculaires qui ont pu marquer les esprits, comme le fait, pour les paysans, de voir le clocher de leur paroisse arasé ou, pour les Rennais, de voir leur cher



1789, Le « club breton » joue le coup d’envoi

Le « club breton » naît fin avril 1789 peu avant l’ouverture des États généraux à Versailles, quand les 48 députés du tiers état breton décident de se réunir dans un café de l’avenue de Saint-Cloud. Ils ne sont pas les seuls à agir ainsi mais seul le « salon de Bretagne », son autre surnom, saura durer. Pour le comprendre, il faut se souvenir que Rennes a été le cadre, depuis 1788, d’intenses débats mais aussi de violences qui ont contribué à radicaliser les députés bretons du troisième ordre, qui arrivent à Versailles déjà expérimentés et soudés. Très vite, le « club breton » attire à lui les députés les plus décidés des autres provinces et c’est là que se préparent les grands coups politiques qui marquent les débuts de la Révolution. C’est en particulier en son sein qu’est échafaudée la nuit du 4 août. Lors de celle-ci, sous la présidence de l’avocat rennais Le Chapelier, les députés mettent fin aux privilèges, ouvrant ainsi la voie à la mort de la Bretagne en tant qu’entité juridique et politique. Au fil des mois, la coloration bretonne du club s’atténue, et disparaît définitivement en octobre 1789 quand l’Assemblée est transférée à Paris. Les activistes du « club breton » s’installent alors dans le couvent des Jacobins et en prennent le nom. G. A.

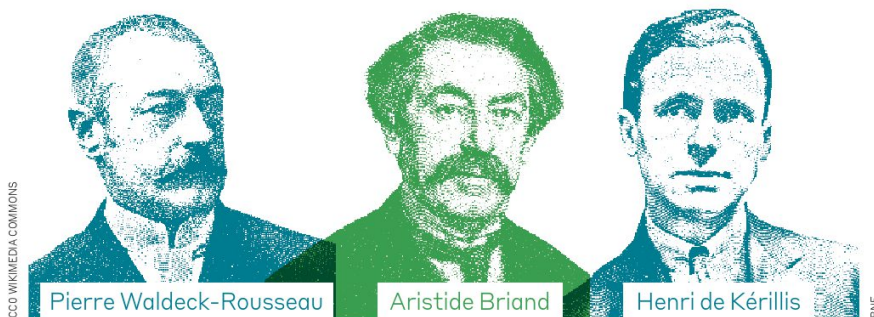
parlement partir quinze ans à Vannes – et on omet souvent de dire que des Bretons participèrent à la répression.

L'oubli guette bientôt cet épisode dramatique, comme il affecte toutes les autres révoltes du Grand Siècle. Mais, ici, la mémoire va se maintenir, sans doute du fait des clochers arasés, témoins visibles de cet événement... et, aussi, grâce à la marquise de Sévigné. Témoin incertain des faits, elle évoque, non sans exagération, la révolte et sa répression dans plusieurs de ses lettres. Avec son témoignage, les Bonnets rouges entrent, à l'heure de la création d'un roman régional au XIX^e siècle, dans la grande galerie de ceux qui, des Vénètes aux chouans, ont fait de la Bretagne cette « vieille rebelle » que célèbre alors Victor Hugo. Et tant pis si cette histoire aux accents victimaïres, qui insiste sur les conflits avec le grand voisin français, oublie souvent les multiples collaborations avec celui-ci ; tant pis aussi si, à bas bruit, la Bretagne s'intègre dans le grand tout national et contribue, par ses enfants devenus fonctionnaires, professeurs ou militaires, à renforcer l'État.

Une fierté retrouvée

Ce « mythe rébellionnaire breton » constitutif du roman régional armoricain était sans doute nécessaire pour les populations de l'ouest de la péninsule, afin de rendre acceptable son intégration (et l'arrachement linguistique qui l'accompagnait). Dans ce récit identitaire, tissé de luttes épiques et peuplé de martyrs, les Bonnets rouges occupent une place singulière.

Alors que les chouans incarnent le peuple rebelle de droite, les Bonnets rouges sont plutôt choyés par la gauche bretonne, qui salue en eux les ennemis des curés et des châtelains. Mais leur image dépasse cette dimension partisane car, au fond, seuls révoltés bretons authentiquement ruraux et bretonnants de l'histoire, ils incarnent par excellence cette Bretagne fière et rebelle, célébrée avec force depuis les années 1970. À l'heure de cette fierté retrouvée, les Bonnets rouges deviennent les anti-Bécassine et c'est ceci qui explique aussi, au fond, leur étonnant retour de 2013. 



CCO WIKIMEDIA COMMONS

CCO PARIS MUSÉES/MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LA VILLE DE PARIS, PETIT PALAIS

BNF

Ces Bretons qui ont fait l'histoire

Il y a quelques années, l'auteur de ces lignes a eu la chance de recevoir à la radio un ancien résistant du maquis breton de Saint-Marcel (Morbihan). **Loïc Bouvard** était, à l'époque, le doyen de l'Assemblée nationale ; or, soixante-dix ans plus tôt, alors qu'il n'était âgé que de 15 ans, il avait pris les armes contre l'occupant,

ce qui lui avait valu – à un âge qu'on voudra bien qualifier de tendre – la croix de guerre 1939-1945 avec citation ! S'il n'est pas à proprement parler originaire de Bretagne, Loïc Bouvard incarne une certaine idée de la vaillance armoricaine. Si l'on écarte plusieurs grands serviteurs de la monarchie pour puiser seulement aux annales de la République, la péninsule n'aura cessé de fournir à la France des hommes politiques de premier plan. Un avocat de la gauche républicaine, **Pierre Waldeck-Rousseau**, premier artisan de l'alliance franco-russe ; un autre avocat, cofondateur du parti socialiste avant d'évoluer vers le centre de l'échiquier politique : ce diplomate dans l'âme, instigateur de la SDN, qu'est **Aristide Briand**, onze fois président du Conseil et vingt-six fois ministre ! Dans une Belle Époque où fleurit le régionalisme, on l'appelle « Briand le Breton », ce qui ne lui déplaît guère – sans l'empêcher, toutefois, de se faire élire député à Saint-Étienne... Ajoutons, pour faire bonne mesure, un journaliste ancré à droite, **Henri de Kérillis**, haute figure de la Résistance, et puis l'inclassable **René Pleven**, président du Conseil sous la IV^e République et garde des Sceaux sous la V^e, né à Rennes, où son père, officier, avait été chargé, juste avant sa naissance, d'accompagner le capitaine Dreyfus lors de la révision de son procès. Plus près de nous, dans des registres différents, trois contemporains au moins auront assumé des carrières au long cours, illustrant la longévité des Bretons en politique : **Josselin de Rohan**, défenseur de son terroir, a été sénateur pendant plus de trois décennies ; **Jean-Yves Le Drian**, longtemps maire de Lorient, a multiplié les mandats – ministériels notamment – pendant plus de quarante ans ; **Jean-Marie Le Pen**, enfin, mort en 2024 à l'issue de plus de soixante ans de vie politique, n'a jamais manqué de rappeler sa naissance et sa jeunesse à La Trinité-sur-Mer. F. F.



ARCHIVES DE GALLIE, PARIS, FRANCE/BRIDGEMAN IMAGES

SIPA

JULIEN DE ROSA/AFP